



Suivi n+8 de la flore et des végétations du marais de Savigny

Oona Le Rallic-Maho

► To cite this version:

Oona Le Rallic-Maho. Suivi n+8 de la flore et des végétations du marais de Savigny : Parc départemental du Sausset (93). [Rapport Technique] CBNBP - MNHN, Délégation Ile-de-France, 61 rue Buffon - CP53 - 75005 PARIS cedex 05, France. 2020, pp.38. hal-03058340

HAL Id: hal-03058340

<https://hal.science/hal-03058340>

Submitted on 11 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Suivi n+8 de la flore et des végétations du marais de Savigny

Parc départemental du
Sausset

SENSIBILISER



CONSERVER



ACCOMPAGNER



CONNAÎTRE



Conservatoire Botanique National



BASSIN PARISIEN



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

Suivi n+8 de la flore et des végétations du marais de Savigny

Parc départemental du Sausset

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national, du Bassin parisien, délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jeanne Vallet, Responsable de la délégation Ile-de-France
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 56 48 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Inventaire de terrain : Jeanne Vallet, Alexandrine Daniel et Oona Le Rallic-Maho
Rédaction, cartographie, gestion des données, analyse et mise en page : Oona Le Rallic-Maho
Relecture : Jeanne Vallet

Le partenaire de cette étude est :
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité
Hôtel du Département
93006 Bobigny Cedex



Référence à utiliser

Le Rallic-Maho O., 2020 – *Suivi n+8 de la flore et des végétations du marais de Savigny – Parc départemental du Sausset* Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Muséum national d'Histoire naturelle, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Paris. 38p.

Crédit photo

Photo de couverture : *Vue sur le marais de Savigny, au parc départemental du Sausset* © O. Le Rallic-Maho – CBNBP/MNHN – 2020.



Sommaire

Introduction	5
Méthodologie	6
1.1 Collecte des données	6
1.2 Traitement des données	6
Résultats	7
2.1 Bilan des végétations	7
2.1.1 Végétations aquatiques.....	7
2.1.2 Végétations amphibies	8
2.1.3 Végétations herbacées.....	9
2.1.4 Végétations ligneuses.....	11
2.1.5 Résumé et cartographie des végétations.....	11
2.2 Bilan floristique	14
2.2.1 Flore patrimoniale.....	14
2.2.2 Flore exotique envahissante	16
2.2.3 Cartographie des enjeux floristiques.....	18
Conclusion	20
Bibliographie	21
Annexes	22

Résumé

Le marais de Savigny, aménagé au début des années 1980 dans le parc départemental du Sausset, a fait l'objet d'un premier état des lieux sur les enjeux floristiques du site et de ses habitats naturels, réalisé en 2012 par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. En 2020, une nouvelle étude a été réalisée afin d'actualiser ces connaissances et d'assurer le suivi de son évolution écologique.

À cette occasion, une journée d'inventaire de la flore et des végétations a été réalisée en juillet 2020. La cartographie des végétations a été actualisée, et une description ainsi que des préconisations sont présentées pour chaque végétation dans le présent travail. Les enjeux floristiques actuels ont également été cartographiés, mettant en avant les enjeux liés à la flore patrimoniales et aux plantes exotiques envahissantes.

Ainsi, huit végétations ont été recensées sur le marais en 2020, dont quatre présentant un intérêt patrimonial. Le développement de certaines d'entre elles (fourrés humides, friches...) souvent en mosaïque d'autres végétations témoignent d'une tendance à l'atterrissement et à l'enfrichement, qu'il convient de maîtriser afin que ces habitats ne se développent pas excessivement au dépend des autres végétations.

Au niveau floristique, 85 taxons ont été inventoriés en 2020, dont 20 espèces nouvellement observées en 2020 et 17 espèces observées de 2013 à 2019. L'inventaire général du marais recense désormais 207 espèces végétales tout milieux confondus. Parmi elles, sept espèces patrimoniales sont connues,

Les préconisations convergent vers une fauche et/ou un faucardage plus régulier et à une gestion du niveau d'eau favorisant les variations du niveau d'eau, tout en s'assurant d'un niveau d'eau suffisant.

La présence des espèces exotiques envahissantes doit faire l'objet d'une surveillance fine afin de prévenir leur extension, ainsi que d'actions ciblées (fauche, arrachage) pour contrôler leur développement.

Mots Clés

Marais, Savigny, parc départemental du Sausset, suivi flore, suivi végétations.

1. Introduction

Le marais de Savigny, situé dans le parc départemental du Sausset, est un marais aménagé artificiellement au début des années 1980. Il constitue un milieu privilégié pour l'avifaune, et a joué un rôle important dans le classement du parc en site Natura 2000.

Un état des lieux floristique et phytosociologique du marais a été réalisé en 2012 par le CBNBP à la demande du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis. Dans la continuité de ce premier travail, cette étude a pour objectif de réaliser une nouvelle cartographie des habitats et des enjeux floristiques du marais afin de décrire son évolution écologique depuis 2012 et servira de support à son suivi.

Le parc départemental du Sausset est découpé en quatre secteurs : le Bocage, les Prés carrés, le Puits d'Enfer et la Forêt. Le marais se trouve dans le secteur des Prés carrés, situé dans la partie sud-ouest du parc (figure 1), et se trouve être le secteur le plus fréquenté du parc. La superficie du marais est d'environ 1,8 hectares.



Figure 1. Localisation du marais de Savigny dans le parc départemental du Sausset, en Seine-Saint-Denis (93).

Les peupliers historiquement présents en 2012 sur les abords du marais ont été remplacés par des ormes de Lutèce, entraînant une modification de l'ombrage et une réduction de la quantité de litière végétale.

Un pompage d'eau depuis l'étang de Savigny est réalisé lorsque le niveau d'eau est trop bas. Ce pompage occasionne la présence de carpes dans le marais, qui sont alors pêchées afin de limiter leur impact sur la turbidité de l'eau.

Enfin, des interventions ciblées sont réalisées sur les ligneux et les Solidages.

2. Méthodologie

2.1 Collecte des données

Un passage a été réalisé le 16 juillet 2020, afin de réaliser des relevés floristiques sur l'ensemble du marais pour chaque végétation, ou à défaut pour les plusieurs végétations simultanées, nombre d'entre elles se trouvant en mosaïques. Les végétations ont été cartographiées afin de rendre compte de leur évolution depuis 2012.

L'identification des habitats s'appuie en partie sur les relevés phytosociologiques recueillis ou réalisés en 2012 à l'occasion de l'état des lieux initial du marais, ainsi que sur la littérature (Azuelos, 2013; Fernez et al., 2015) et sur le référentiel phytosociologique du CBNBP (Causset et al., 2019).

Des données historiques complémentaires ont également été ajoutées à celles recensées en 2012, à partir de l'observatoire régional de la flore d'Île-de-France.

2.2 Traitement des données

Chaque végétation s'est vu attribuer un code Corine Biotope et un syntaxon correspondant. Son classement sur la liste rouge régionale des végétations a été précisé ainsi que le code Natura 2000 des habitats relevant de la directive européenne Habitat Faune Flore. La valeur patrimoniale de la végétation est considérée comme « forte » si elle est menacée d'après la liste rouge régionale (Détrée et Ferreira, 2019), et comme « moyenne » si elle est inscrite sur la Directive européenne Habitat, Faune, Flore ou si elle est déterminante pour les Zones d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

La surface occupée par chaque végétation a été calculée *via* un SIG puis pondérée par son recouvrement sur cette même surface, afin de donner une idée de la représentativité de chaque végétation à l'échelle du marais.

La flore patrimoniale du marais est considérée au regard du statut de protection régionale des espèces, de leur degré de menace à l'échelle régionale, et de leur déterminance pour la création de ZNIEFF. L'originalité de la flore a également été appréciée selon la rareté régionale des espèces. Ainsi, les espèces non plantées, assez rares à extrêmement rares en Île-de-France et présentes dans moins de 10 communes du département sont présentées succinctement.

3. Résultats

3.1 Bilan des végétations

Huit végétations ont été identifiées sur l'ensemble du marais, soit deux de plus qu'en 2012. Elles sont présentées ci-dessous par catégorie : végétations aquatiques, végétations amphibies, végétations herbacées hautes, et végétations ligneuses.

3.1.1 Végétations aquatiques

Herbiers évolués à plantes à feuilles flottantes des eaux calmes <i>Nymphaeion albae</i> Superficie : 27 m² Recouvrement relatif : < 1 % Corine Biotope : 22.431 Déterminante ZNIEFF Bon état de conservation	Description. Ces végétations sont principalement composées d'hydrophytes enracinés à feuilles flottantes. Au sein du marais, elles forment des tapis répartis de manière hétérogène et composés de Faux-nénuphar (<i>Nymphoides peltata</i> (S.G.Gmel.) Kuntze), de Nénuphar jaune (<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm.), de Nymphéa blanc (<i>Nymphaea alba</i> L.) et de Trèfle d'eau (<i>Menyanthes trifoliata</i> L.). Toutes ces espèces ont été introduites lors de la création du marais mais constituent un habitat intéressant pour les amphibiens et l'entomofaune aquatique. Gestion. Le faucardage régulier, déjà en place, évitera l'atterrissement du marais et favorisera ces herbiers aquatiques.
Colonie d'utriculaire <i>Hydrocharition morsuranae</i> Superficie : 79 m² Recouvrement relatif : < 1 % Corine Biotope : 22.414 Habitat d'intérêt communautaire Déterminante ZNIEFF Bon état de conservation	Description. Inscrite à la directive Habitat Faune Flore, cette végétation forme un tapis dense d'Utriculaire citrine (<i>Utricularia australis</i> R.Br.) principalement localisé au sud-ouest du marais (figure 2). Bien que présentant une diversité floristique faible, cette végétation est un habitat important pour de nombreux animaux aquatiques. Depuis 2012, la surface qu'elle occupe dans le marais s'est maintenue voire a augmenté. Gestion. Pour se développer, l'Utriculaire citrine a besoin de surfaces en eau libre. Il faudra continuer de veiller à ce que les autres végétations ne prennent pas le dessus et étouffent la population d'Utriculaire citrine.



Figure 2. Station d'Utriculaire citrine (*Utricularia australis* R.Br.), marais du Sausset (© O. Le Rallic-Maho / CBNBP-MNHN).

3.1.2 Végétations amphibies

Ces végétations occupent des surfaces moins ponctuelles qu'en 2012.

Végétation à <i>Hippuris vulgaris</i> <i>Oenanthion aquaticae</i> Recouvrement relatif : < 1 % Corine Biotope : 53.14 Déterminante ZNIEFF Liste rouge régionale : en danger Mauvais état de conservation	Description. Cette végétation transitoire colonise les substrats nus au bord de l'eau. Elle est constituée d'une strate haute et d'une strate basse (<i>Hippuris vulgaris</i> L., <i>Alisma plantago-aquatica</i> L., <i>Mentha aquatica</i> L., ...) et ne forme pas des surfaces denses, mais est plutôt répartie de manière éparse sur les bords d'eau (figure 3). Dans le marais, seules quelques espèces de la strate basse du cortège floristique ont été observées. Bien que peu diversifiée, cette végétation abrite des espèces spécialisées, telle que la Pesse d'eau dans le marais (<i>Hippuris vulgaris</i> L.), et joue un rôle majeur de l'autoépuration et la rétention des eaux. Gestion. Des perturbations régulières (variations du niveau d'eau) permettent le maintien de cette végétation.
Végétation annuelle des vases exondées <i>Bidention tripartitae</i> Superficie : 416 m² Recouvrement relatif : 5% Corine Biotope : 22.33 Habitat d'intérêt communautaire Liste rouge régionale : en danger Bon état de conservation	Description. Cette végétation pionnière apparaît sur les berges exondées des cours d'eau ou des mares. Les pentes très douces des berges, l'assez estival et la relative richesse en nitrates du substrat du marais sont des conditions favorables à sa formation (figure 3). En l'absence de perturbation, elle laisse place rapidement aux roselières puis aux saulaies (Filoche et al., 2006). Gestion. La condition <i>sine qua non</i> au maintien de cette végétation fugace est l'alternance d'une phase d'inondation conséquente suivie d'un assèchement estival.

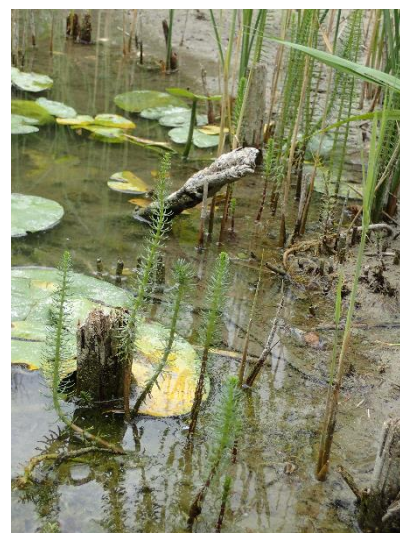


Figure 3. Végétation annuelles des vases exondées (à gauche) et végétation à Pesse d'eau (*Hippuris vulgaris* L.) (à droite) du marais du Sausset (© O. Le Rallic-Maho / CBNBP-MNHN).

3.1.3 Végétations herbacées

Les végétations herbacées présentes dans le marais se côtoient très fréquemment pour former des mosaïques sur la plupart des îlots. La phragmitaie sèche, déjà présente en 2012, semble cependant en régression. La friche de vivaces, pas ou peu présente en 2012, s'est notablement développée, en particulier dans la partie centrale des îlots du marais. Avec la mégaphorbiaie mésotrophe, elles témoignent d'exondations estivales prolongées, permettant leur expression. Ces trois végétations, bien qu'elles ne présentent pas d'intérêt patrimonial et qu'elles soient communes, sont intéressantes pour l'entomofaune et l'avifaune.

Mégaphorbiaie mésotrophe des sols riches en matière organique <i>Loto pedunculati – Filipenduletalia ulmariae</i> Superficie : 1436 m² Recouvrement relatif : 16 % Corine Biotope : 37.1 Valeur patrimoniale faible État de conservation moyen	Description. La mégaphorbiaie mésotrophe désigne les milieux herbacés hauts et denses, inondés une partie de l'année et appréciant un substrat riche en nutriments (figure 4). Cet habitat, inscrit à la directive européenne Habitat Faune Flore, possède un cortège floristique relativement commun mais constitue un habitat attrayant pour la faune. Cette végétation est en moyen état de conservation car bien qu'elle soit répartie sur l'ensemble du marais, elle est toujours accompagnée de friche ou de fourrés humides, Gestion. La nitrophilie, difficile à endiguer, est également à l'origine de ce cortège et explique sa colonisation par la friche puis le fourré mésophile, qui va s'accroître progressivement. Une humidité du substrat plus importante ainsi qu'une fauche pratiquée tous les 3 ans peuvent aider le milieu à s'exprimer plus amplement. La maîtrise des ligneux est nécessaire pour préserver ce milieu.
--	--

Phragmitaie sèche <i>Solano dulcamarae-Phragmitetum australis</i> Superficie : 3476 m² Recouvrement relatif : 40 % Corine Biotope : 53.112 État de conservation moyen Valeur patrimoniale faible	Description. La phragmitaie sèche est une formation végétale quasi-exclusivement composée de Phragmite commune (<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Steud.). Elle est présente sur le marais le long de banquettes aménagées surélevées et subit, de fait, un assèchement estival qui permet de la qualifier de phragmitaie sèche (Figure 4). Ailleurs, la phragmitaie se trouve fréquemment en mosaïque avec de la mégaphorbiaie mésotrophe, preuve de l'assèchement périodique prolongé de la roselière, mais aussi avec de la friche et des fourrés humides. Elle a régressé de moitié depuis 2012. Gestion. Afin d'éviter l'atterrissement du marais et contenir la prolifération de la phragmitaie, le faucardage annuel tournant, déjà en œuvre, doit être maintenu.
Friche vivace thermocline de hautes herbes <i>Dauco carotae-Melilotion albi</i> Superficie : 2971 m² Recouvrement relatif : 34 % Corine Biotope : 87.1 Etat de conservation moyen Valeur patrimoniale faible	Description. La friche mésotherme à carotte est une friche présentant une strate herbacée haute dominée par <i>Daucus carota</i> L. et <i>Melilotus albus</i> Medik., dominant un tapis herbacé plus bas. Lors de la saison estivale, elle peut accueillir de nombreux insectes appréciés des oiseaux. Son développement dans le marais résulte probablement de perturbations occasionnées par le passage des engins d'entretien, et est favorisé par l'atterrissement du marais. Sans entretien, ce milieu évolue vers des boisements. Gestion. La fauche tardive avec export est préconisée afin de maintenir le milieu herbacé. Afin qu'elle ne se développe pas au détriment des végétations plus hygrophiles, l'exondation du marais doit être suffisante et la perturbation du sol limitée.



Figure 4. Mégaphorbiaie (à gauche) et phragmitaie sèche (à droite) au marais du Sausset (© O. Le Rallic-Maho / CBNBP-MNHN).

3.14 Végétations ligneuses

Le développement de ces végétations, non présentes en 2012, font suite à des végétations herbacées hygrophiles et nitrophiles, et résultent d'un atterrissement dans la plupart des îlots du marais. Cet atterrissement peut être dû à une diminution de l'exondation des berges et des îlots ou à un faible entretien des mégaphorbiaies.

Bien que présentant un intérêt pour l'avifaune, sans entretien, les fourrés tendront à se développer au détriment des formations végétales herbacées puis à évoluer vers des bois humides (Azuelos, 2013). Le développement important de végétation arbustive à arborée dans le marais peut favoriser l'eutrophisation de l'eau par l'apport de litière, et par conséquent avoir un impact défavorable sur les végétations aquatiques.

Fourré hygrophile <i>Salici cinereae-Rhamnion catharticae</i> Superficie : 2022 m² Recouvrement relatif : 23 % Corine Biotope : 31.81 État de conservation moyen Valeur patrimoniale faible	Description. Les fourrés mésohygrophiles sont des formations végétales composées de <i>Salix cinerea</i> et d'espèces moins hygrophiles que des fourrés marécageux (<i>Sambucus nigra</i> L., <i>Cornus sanguinea</i> L.). Ces milieux se retrouvent sur des sols nitrophiles, mésotrophes à eutrophes. Ils succèdent aux mégaphorbiaies mésotrophes, et évoluent vers des forêts alluviales. Sur le marais, ils sont surtout caractérisés par des saulaies mésohygrophiles, le plus souvent en mosaïque avec les formations herbacées, et témoignent d'un certain atterrissement. Gestion. Dans les habitats nitrophiles, les fourrés mésohygrophiles. Leur développement doit être maîtrisé afin de préserver une diversité de milieux herbacés. Des actions ciblées sont déjà mises en œuvre sur les ligneux, mais sont à mener avec plus d'intensité. Le matériel végétal doit être exporté systématiquement. Un régime de crue plus régulier peut également permettre d'en maîtriser l'évolution.
---	--

3.15 Résumé et cartographie des végétations

Les végétations aquatiques recensées en 2012 sont toujours présentes en 2020, et sont en bon état de conservation. Les colonies d'utriculaires, qui sont des habitats d'intérêt communautaire de la Directive Habitat, ont colonisé de nouveaux espaces et sont en croissance.

Parmi la végétation amphibie, les deux habitats identifiés, le groupement à *Bidens tripartitus* et la végétation à pesse d'eau, sont considérés menacés à l'échelle régionale. La végétation à pesse d'eau est également inscrite sur l'annexe 1 de la Directive Habitat. Ces habitats sont des végétations pionnières et fugaces qui nécessitent des perturbations régulières du niveau d'eau afin de se maintenir.

Les végétations herbacées, à savoir la phragmitaie sèche, la mégaphorbiaie mésotrophe et la friche de vivaces, sont présentes sur tout le marais en mosaïque. Bien qu'elles ne présentent pas d'intérêt patrimonial, elles sont attractives pour les insectes et oiseaux. La phragmitaie sèche a régressé depuis 2012 au profit des deux autres végétations.

Un atterrissement important a été constaté, notamment traduit par le développement de mosaïques de végétations contenant des friches et des fourrés humides, ainsi que par la colonisation globale par les ligneux (figure 5).



Figure 5. Vue générale sur quelques îlots du marais du Sausset. La colonisation par de jeunes saules et peupliers est visible (© O. Le Rallic-Maho / CBNBP-MNHN).

Une humidité plus importante, de l'ensoleillement (par le contrôle du développement des ligneux) et un fauchage et faucardage réguliers sont nécessaires pour maintenir les végétations à plus forte valeur patrimoniale.

La localisation des différents habitats présentés et leur juxtaposition sont représentées sur la carte sur la page suivante (figure 6).



Figure 6. Cartographie des végétations du marais du Sausset en 2020.

Suivi n+8 de la flore et de la végétation du marais de Savigny – Parc départemental du Sausset (93) - 2020 - CBNBP

3.2 Bilan floristique

Cette année, 85 taxons ont été recensés sur l'ensemble du marais. En 2012, il avait été fait état de 170 espèces inventoriées depuis 1995. 37 nouvelle(s) espèce(s) ont été notées depuis 2012 : 20 espèces observées pour la première fois en 2020, ainsi que 17 espèces issues de la bibliographie, observées entre 2003 et 2013.

105 espèces n'ont pas été revus en 2020, dont 91 n'ont pas été observées depuis 2004.

Parmi la flore patrimoniale, toutes les espèces déjà mentionnées en 2012 ont été retrouvées en 2020, sauf le Faux-Nénuphar (*Nymphoides peltata* (S.G.Gmel.) Kuntze). Ces espèces sont présentées ci-dessous.

3.2.1 Flore patrimoniale

L'**Utriculaire citrine** (*Utricularia australis* R.Br.) est une espèce aquatique flottante (figure 7), pourvue d'une inflorescence jaune vif. Cette plante carnivore est présente dans les eaux stagnantes oligotrophes. Elle est protégée à l'échelle régionale et est déterminante ZNIEFF. Assez rare dans la région, elle ne présente toutefois pas de préoccupation majeure d'après la liste rouge de la flore vasculaire d'Île-de-France (Auvert et Filoche, 2014). Mentionnée dans le marais du Sausset depuis les années 2000, sa population recouvre actuellement une surface d'environ 200 m², soit une centaine de mètres carrés de plus de ce qui a été mentionné lors de l'état initial (Lehane, 2012). Notons que la cartographie de cette espèce et sa végétation associée n'est peut-être pas exhaustive du fait des difficultés de sa détection. De plus, nous précisons que nous n'avons pas pu observer l'espèce en fleur ce qui ne nous a pas permis d'identifier nous-même l'espèce ; nous nous sommes appuyés sur les données antérieures pour préciser qu'il s'agissait de l'espèce *australis*.

Afin de maintenir cette dynamique positive, une attention particulière est à porter à la qualité de l'eau, qui ne doit pas s'eutrophiser excessivement.



Figure 7. À gauche, l'Utriculaire citrine (*Utricularia australis* R.Br.) reconnaissable aux petites vésicules insérées sur les feuilles, au marais du Sausset (© O. Le Rallic-Maho – CBNBP/MNHN-2020). À droite, le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata* L.), ex situ (© F. Perriat-CBNBP/MNHN).

La **Pesse d'eau** (*Hippuris vulgaris* L.), est une espèce de 10 à 80 cm de hauteur, avec de nombreuses feuilles disposées en verticilles autour d'une tige cylindrique. Présente en bordure des eaux calmes, eutrophes stagnantes et dans des mares peu profondes, elle peut former des tapis denses. Plantée dans le marais (Lehane, 2012), elle reste assez éparse et est présente sur environ 35 m². Elle profite d'une petite dépression sur un îlot dans la partie nord du marais, et est présente en bordure des îlots plus ponctuellement ailleurs dans le marais. En 2012, il était noté qu'elle avait colonisé les abords de la phragmitaie d'une majeure partie du marais. La Pesse d'eau est considérée comme extrêmement rare en Île-de-France et en régression à l'échelle nationale. Elle est classée en danger sur la liste rouge régionale et est également déterminante ZNIEFF. Le rapport de 2012 mentionne que cette espèce aurait été implantée dans le marais. Faisant partie de végétations transitoires nécessitant des perturbations régulières afin de se maintenir, il est important de préserver la qualité, la circulation et les variations du niveau de l'eau pour permettre son expression (Fernez, 2015).

Le **Trèfle d'eau** (*Menyanthes trifoliata* L.) est considéré comme vulnérable selon la liste rouge régionale et est très rare en Île-de-France. Cette espèce vivace aux feuilles à trois folioles (figure 7) obtus développe des tiges rampantes couchées dans la vase, sur des sols riches en matière organique. Ses fleurs sont blanches, parfois rosées et apparaissent d'avril à juin, bien qu'elle ne fleurisse pas toujours. Sa population semble être restée stable depuis 2012. Cette espèce aurait également été implantée dans le marais (Lehane, 2012). Le Trèfle d'eau se développe sur des substrats oligotrophes très humides, avec une nappe d'eau permanente mais à fort battement. Sa préservation passe donc par le maintien d'une qualité de l'eau et de la circulation et des variations du niveau de l'eau.

Une autre espèce, l'Hydrocharis morène (*Hydrocharis morsus-ranae*), a été observée en 2003 mais n'a pas été mentionnée dans le rapport de 2012. Cette espèce aquatique très rare en Île-de-France est considérée comme en danger dans la région et est également déterminante ZNIEFF. Cependant, n'ayant pas été observée récemment, sa présence actuelle n'est pas confirmée, mais une redécouverte n'est pas à exclure.

De même, l'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*), espèce quasi-menacée à l'échelle régionale n'a pas été observée depuis 2004. Elle avait apparemment été implantée dans le marais (Lehane, 2012).

Enfin, l'Achillée sternutatoire (*Achillea ptarmica*), observée en 2020, et le Lotier maritime (*Lotus maritimus*), observé pour la première fois en 2013, sont des espèces déterminantes pour la création de ZNIEFF. Néanmoins, il faut noter que l'Achillée sternutatoire a également été plantée sur le marais.

Certaines espèces présentent un enjeu moindre au niveau régional, toutefois, elles présentent parfois un intérêt au niveau départemental qu'il est intéressant de souligner. Le tableau ci-dessous dresse leur liste (tableau 1).

Tableau 1. Liste des espèces assez rares à rares en Île-de-France et présentant un intérêt à l'échelle de la Seine-Saint-Denis, à l'exclusion des espèces plantées. La rareté régionale est catégorisée en « assez rare » (AR), « rare » (R) et « très rare » (RR). En gras figurent les taxons observés pour la première fois dans le marais du Sausset en 2020.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté régionale	Dernière obs. marais	Dernière obs. 93	Intérêt départemental
<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmb., 1919	Glycérie aquatique, Glycérie très élevée	AR	2003	2017	Présente dans seulement 8 communes du département (observée dans 7 communes après 2000).
<i>Myosotis laxa</i> subsp. <i>cespitosa</i> (Schultz) Hyl. ex Nordh., 1940	Myosotis cespiteux, Myosotis gazonnant	R	2020	2018	Présente seulement dans 3 communes du département.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté régionale	Dernière obs. marais	Dernière obs. 93	Intérêt départemental
<i>Oxybasis rubra</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Ansérine rouge	AR	2020	2020	Présente dans seulement 8 communes du département (observée dans 7 communes après 2000).
<i>Rumex hydrolapathum</i> Huds., 1778	Patience d'eau, Grande Parelle	AR	2020	2003	Présente dans 11 communes du département et mais jamais observée depuis 2003.
<i>Veronica catenata</i> Pennell, 1921	Véronique aquatique	RR	2020	2011	Présente dans seulement 4 communes du département. La dernière observation datait de 2011 à Neuilly-sur-Marne.

Ainsi, à titre d'exemple, il est intéressant de noter la présence de la Véronique aquatique (*Veronica catenata*), très rare en Île-de-France et présente dans seulement quatre autres communes de Seine-Saint-Denis, et qui n'avait pas été observée depuis 2011 dans le département, ou encore du Myosotis cespiteux (*Myosotis laxa* subsp. *cespitosa*), présent dans seulement trois autres communes du département et observé pour la première fois dans le marais en 2020.

3.2.2 Flore exotique envahissante

Quatre espèces exotiques envahissantes ont été observées cette année, dont deux espèces non mentionnées lors de l'état initial en 2012 (tableau 2).

Tableau 2. Espèces exotiques à caractère envahissant d'Île-de-France observées sur le marais en 2020. La catégorie « Espèces Exotiques Envahissantes » régionale classe ces espèces en quatre catégories selon des critères d'invasibilité et de répartition sur le territoire (Wegnez, 2018). Les stratégies de lutte contre ces espèces vont être différentes selon la catégorie à laquelle elles appartiennent.

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie EEE	Première mention
<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet	Jussie à grandes fleurs	Avérées émergentes	1995. Anonyme
<i>Symphytotrichum</i> sp	Asters américains (groupe)	Avérées implantées	2012. F. Lehane
<i>Galega officinalis</i> L	Sainfoin d'Espagne	Avérées implantées	2020. O. Le Rallic-Maho et J. Vallet
<i>Solidago</i> spp	Solidages invasifs	Avérées implantées	2020. O. Le Rallic-Maho et J. Vallet

La **Jussie à grandes fleurs** (*Ludwigia grandiflora* (Michx.) Greuter & Burdet) (figure 8), considérée comme une espèce exotique envahissante avérée et émergente, n'a été observée en 2020 que sur une surface très réduite et localisée. Sa surveillance et son arrachage systématique par les techniciens du parc depuis plusieurs années semble avoir diminué sa population depuis 2012. Son éradication devrait être possible avec la poursuite de cette gestion.

L'**Aster américain** (*Symphytotrichum* sp.) (figure 8) a été observé également en juillet 2020 mais sur une surface apparemment moins importante qu'en 2012. Cependant, les techniciens ont mentionné fin 2020 un développement apparemment problématique de cet aster. Les asters américains peuvent former de vastes massifs se développant au détriment de certaines

végétations telles que des mégaphorbiaies ou des prairies (Muller, 2004). Leur propagation est à contenir par la mise en place d'une fauche régulière.

L'**Elodée dense** (*Egeria densa* Planch.), mentionnée à l'état initial, n'a pas été observée en 2020.

Le **Sainfoin d'Espagne** (*Galega officinalis* L.) est considéré comme une plante exotique envahissante implantée en Île-de-France (Wegnez, 2018). Il se révèle être problématique dans plusieurs parcs départementaux de Seine-Saint-Denis en raison de sa toxicité pour le bétail ainsi que de son caractère envahissant pouvant impacter d'autres espèces végétales. Objet d'actions de lutte dans d'autres secteurs du parc du Sausset, il se développe actuellement sur le pourtour du marais, en particulier dans sa partie ouest. Son expansion est à surveiller de près, car il apprécie les végétations telles que certaines mégaphorbiaies, et pourrait à terme, se développer dans une zone plus centrale du marais.

Le groupe des **Solidages invasifs** regroupe deux espèces : le Solidage du Canada (*Solidago canadensis* L.) (figure 8) et le Solidage géant (*Solidago gigantea* Aiton), tous deux considérés comme des exotiques envahissants avérés et implantés (Wegnez, 2018). Ces deux Solidages sont très proches sur le plan morphologique, physiologique et écologique et se distinguent l'un de l'autre par la présence d'une pilosité sur la tige du Solidage du Canada et d'une tige glabre pour le Solidage du Canada. La présence de quelques Solidage invasifs



a été détectée dans la partie nord du marais. Leur développement peut conduire à des peuplements denses monospécifiques réduisant la diversité floristique locale. L'entretien ciblé,

Figure 8. Solidage du Canda (*Solidago canadensis*) © O. Le Rallic-Maho - CBNBP/MNHN - 2020 ; Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*) © F. Perriat - CBNBP/MNHN ; Aster américain (*Symphyotrichum* sp.) © O. Le Rallic-Maho - CBNBP/MNHN - 2020.

déjà en œuvre, est préconisé pour limiter leur extension. Une fauche annuelle peut le permettre (Muller, 2004).

3.2.3 Cartographie des enjeux floristiques

Les zones d'enjeux floristiques du marais sont représentées sur la carte page suivante (figure 9).

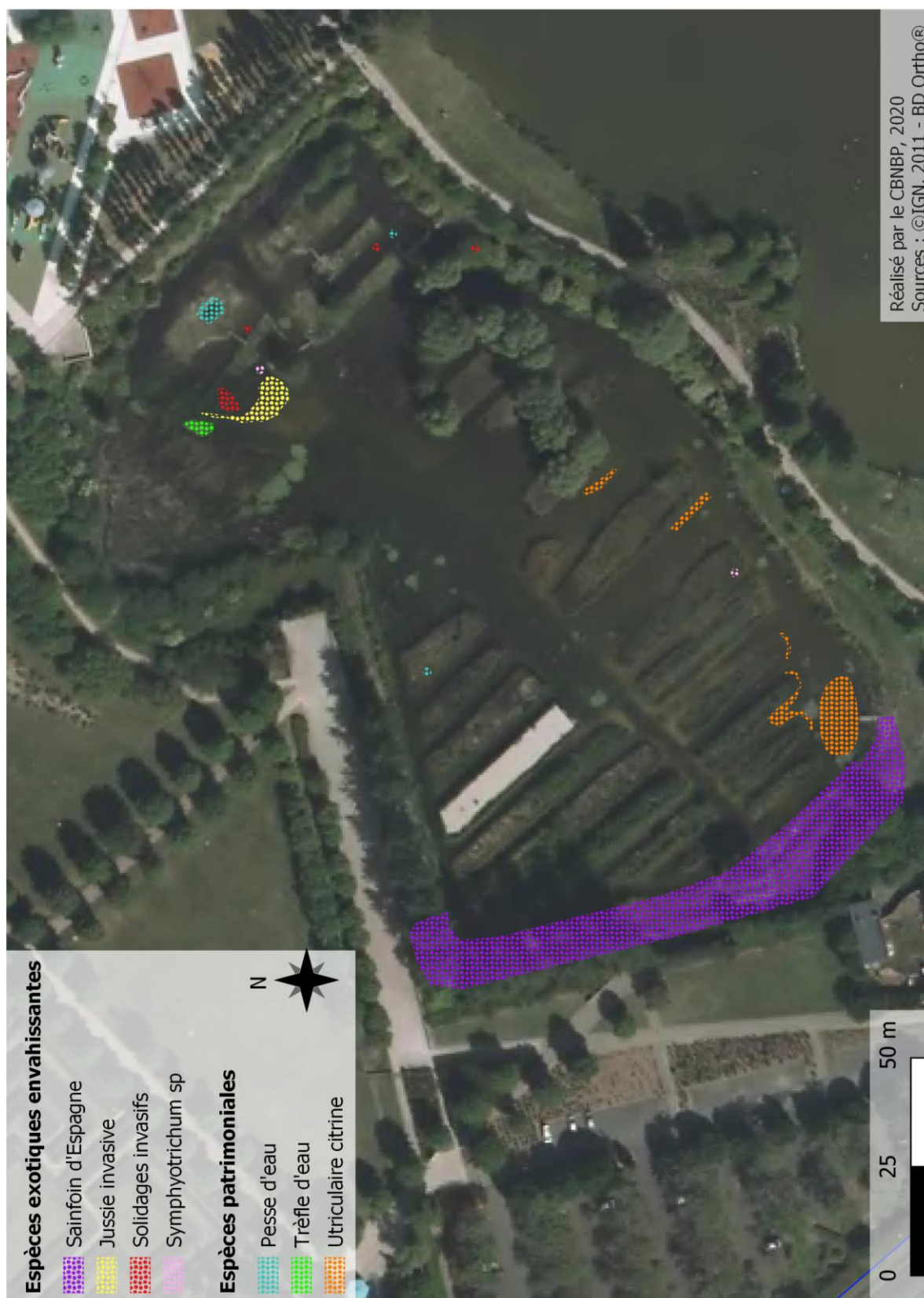


Figure 9. Localisation des enjeux floristiques du marais du Sausset en 2020.

4. Conclusion

Huit végétations, dont quatre présentant un intérêt patrimonial, sont recensées sur le marais du Sausset.

L'évolution des végétations depuis 2012 met en évidence un certain atterrissement du marais et la colonisation par des ligneux sur presque l'ensemble du marais. Bien qu'une diversité de végétations soit bien évidemment intéressante d'un point de vue écologique, plusieurs zones du marais se trouvent dans une dynamique évoluant naturellement vers des friches et des fourrés humides. Le faucardage tournant plus régulier est envisageable, par exemple en passant d'un cycle de trois ans à un cycle de deux ans. Des fauches annuelles ciblées sont préconisées sur les secteurs où l'on souhaite préserver certaines végétations. Mais le facteur principal pour favoriser les végétations ouvertes de milieux humides est de maintenir des niveaux d'eau plus hauts et une période d'assèchement dans l'année plus courte.

Au niveau floristique, 85 taxons ont été inventoriés en 2020, dont 20 espèces nouvellement observées en 2020. L'inventaire général du marais recense désormais 207 espèces végétales tout milieux confondus. Parmi elles, sept espèces patrimoniales sont connues.

Bien que certaines espèces patrimoniales aient été introduites à des fins ornementales (Lehane, 2012), la présence de plusieurs espèces patrimoniales et d'espèces originales pour le département démontre l'intérêt floristique du marais dans un contexte très urbain. La plupart de ces espèces appréciant les milieux plutôt oligotrophes et appartenant à des végétations dépendantes des variations du niveau d'eau, il s'avère nécessaire d'être vigilant sur la qualité de l'eau et d'une éventuelle eutrophisation de l'eau, mais surtout de veiller au maintien d'un régime hydrologique entraînant des variations du niveau de l'eau pour permettre leur expression.

La présence des espèces exotiques envahissantes doit faire l'objet d'une surveillance fine afin de prévenir leur extension, ainsi que d'actions ciblées (fauche, arrachage) pour contrôler leur développement.

Bibliographie

Détrée J. & Ferreira L., 2019. *Liste rouge des végétations menacées d'Île-de-France. Méthode et résultats*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 44 p. + annexes.

Causse G., Fernez T., Ferreira L., Détrée J. & Wegnez J. 2019. *Référentiel phytosociologique des végétations d'Île-de-France*, version mai 2019. Fichier Excel disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/catalogues.jsp> Lehan F., 2013. *Synthèse phytosociologique et floristique du marais du parc départemental du Sausset*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien. 12p.

Perriat F., Filoche S., Vallet J. et Tabut C., 2020. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France*, version février 2020. Fichier Excel disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/catalogues.jsp>

Annexes

Annexe 1. Liste des végétations inventoriées dans le marais du Sausset en 2020 (adaptée de Causse et al., 2019).

Nom scientifique de la végétation	Nom commun	Code Corine	ZNIEFF IdF	Rareté IdF	Liste rouge IdF	N2000
<i>Salici cinereae</i> - <i>Rhamnion catharticae</i>	Fourrés humides	31.81	non	CCC	LC	
<i>Dauco carotae</i> - <i>Melilotion albi</i>	Friches vivaces thermoclines de hautes herbes	87.1	non	CCC	LC	
<i>Solano dulcamarae</i> - <i>Phragmitetum australis</i>	Phragmitaies sèches	53.11	non	CC	LC	
<i>Loto pedunculati</i> - <i>Filipenduletalia ulmariae</i>	Mégaphorbiaies mésotrophes des sols riches en matière organique	37.1		C		
<i>Bidention tripartitae</i>	Végétations annuelles des vases exondées	22.33	sc	AC?	EN	3270
<i>Oenanthion aquaticae</i>	Végétations à <i>Hippuris vulgaris</i> (Pesse d'eau)	53.14	oui	CC	EN	
<i>Hydrocharition morsuranae</i>	Colonies d'utriculaire	22.414	oui	C?	LC	3150
<i>Nymphaeion albae</i>	Herbiers évolués à plantes à feuilles flottantes des eaux calmes	22.431	oui	CC	LC	

Annexe 2. Tableau synthétique des relevés de végétations.

	Mégaphorbiaies mésotrophes des sols riches en matière organique	Phragmitaies sèches	Friches vivaces thermoclines de hautes herbes	Fourrés humides	Végétations annuelles des vases exondées	Colonies d'utriculaire	Herbiers évolués à plantes à feuilles flottantes des eaux calmes	Végétations à <i>Hippuris vulgaris</i> (Pesse d'eau)	
Code Corine	371	53112	871	3181	22.33	22.414	22.431	53.14	
Identifiant flot	Recouvrement (%)								Superficie (m²)
A	25	60	70	60	0	0	0	0	90,35
B	20	60	60	10	0	0	0	0	129,28
C	50	60	10	5	0	0	0	0	165,19
D	20	20	80	20	0	0	0	0	221,32
E	0,5	20	90	40	0	0	0	0	311,75
F	40	5	50	30	0	0	0	0	338,17
G	70	40	20	25	0	0	0	0	694,01
H	20	0,5	0,5	80	0	0	0	0	247,23
I	20	25	50	45	0	0	0	0	203,52
J	0	30	50	50	0	0	0	0	246,35
K	0	25	50	45	0	0	0	0	279,14
K2	0	0	0	0	100	0	0	0	58,29
L	0	30	20	40	0	0	0	0	434,51
L1	0	0	0	0	100	0	0	0	146,05
M	0	20	70	20	0	0	0	0	228,94
M1	0	0	0	0	100	0	0	0	67,36
N	0	0	80	40	0	0	0	0	409,46
O	0	20	80	20	0	0	0	0	313,25
P	20	0	80	0	0	0	0	0	464,44
Q	0	0	90	70	0	0	0	0	382,82
R	0	100	0	0	0	0	0	0	1061,63
S	40	60	0	20	0	0	0	0	187,59
S1	0	0	0	0	100	0	0	0	144,23
T	20	80	0	10	0	0	0	0	269,69
U	20	80	0	10	0	0	0	0	302,43
V	20	30	50	40	0	0	0	0	281,56
W	40	70	0	0	0	0	0	0	266,39
X	30	70	0	0	0	0	0	0	200,63
Y	30	70	0	30	0	0	0	0	115,11
Z	30	70	0	30	0	0	0	0	27,89
1-1	0	0	0	0	0	5	20	0	135,26
1-2/3/4/0	0	0	0	0	0	100	0	0	72,21
2-0	0	100	0	0	0	0	0	0	266,34
Hi	0	0	0	0	0	0	0	50	33,89
Superficie pondérée (m²)	1436,39	3476,31	2970,80	2021,73	415,93	78,97	27,05	16,95	
Recouvrement relatif du site	16,33	39,52	33,77	22,98	4,73	0,90	0,31	0,19	

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo	x	AC	Eurynaturalisé				Avérées implantées	2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Érable plane, Plane		CC	Eurynaturalisé					2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Achillea ptarmica</i> L., 1753	Achillée sternutatoire, Herbe à éternuer, Achillée ptarmique	x	R	Indigène		LC	x		2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Acorus calamus</i> L., 1753	Acore calame		.	Planté/cultivé		NA			2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde, Marronnier commun		.	Subspontané					2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine, Francormier		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Alisma lanceolatum</i> With., 1796	Plantain d'eau à feuilles lancéolées, Alisma lancéolée		AR	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	Grand plantain d'eau , Plantain d'eau commun		C	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Althaea officinalis</i> L., 1753	Guimauve officinale, Guimauve sauvage	x	AR	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules		CC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Argentina anserina</i> subsp. <i>anserina</i> (L.) Rydb., 1899	Potentille des oies		.	Sans objet					2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français		CCC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Atriplex patula</i> L., 1753	Arroche étalée		C	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC., 1805	Arroche hastée		C	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu		AR	Eurynaturalisé				Potentielles implantées	2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Bidens</i> L., 1753									2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Bidens tripartita</i> subsp. <i>tripartita</i> L., 1753	Eupatoire aquatique		AC	Indigène					2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Bryonia cretica</i> subsp. <i>dioica</i> (Jacq.) Tutin, 1968	Racine-vierge		CC	Indigène					2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios, Roseau des bois		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Caltha palustris</i> subsp. <i>palustris</i> L., 1753	Sarbouillotte		AC	Indigène					2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée, Cresson de muraille		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Carex acuta</i> L., 1753	Laïche aiguë, Laïche grêle	x	AR	Indigène		LC			2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	Laïche des marais, Laïche fausse, Laïche aiguë, Laïche fausse Laïche aiguë		C	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laïche hérissée	x	CC	Indigène		LC			2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants, Laïche pendante		C	Indigène		LC			2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laïche faux-souchet	x	AC	Indigène		LC			2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives	x	C	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Laîche en épis		CC	Indigène		LC			2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Carex sylvatica</i> subsp. <i>sylvatica</i> Huds., 1762	Laîche des bois		CCC	Indigène					2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Centaureum erythraea</i> Rafn, 1800	Petite centaurée commune, Erythrée		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Centaureum pulchellum</i> (Sw.) Druce, 1898	Petite centaurée délicate		AC	Indigène		LC			2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senousse		CCC	Indigène		LC			2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Cirsium oleraceum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse des maraîchers, Chardon des potagers		AC	Indigène		LC			2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais, Bâton du Diable		CC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liset, Liseron des haies		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai		CCC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Crepis setosa</i> Haller f., 1797	Crépide hérissée		CC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Crételle		AC	Indigène		LC			2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753	Pied-de-poule		CCC?	Indigène					2004	Perriat Fabrice(CBNBP)

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753	Daucus carotte		CCC	Indigène					2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Egeria densa</i> Planch., 1849	Égéria, Élodée dense		RRR	Sténonaturalisé				Liste d'observation	2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais		AC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Epilobium angustifolium</i> L. 1753			C	Indigène					1995	Inconnu
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Epilobium montanum</i> L., 1753	Épilobe des montagnes		C	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis à larges feuilles, Elléborine à larges feuilles		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard		CCC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada		CCC	Eurynaturalisé				Potentielles implantées	2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Barcelone		C	Eurynaturalisé				Potentielles implantées	2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753	Lentillon		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Euphorbia palustris</i> L., 1753	Euphorbe des marais	x	RR	Indigène		NT	x		2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine des prés, Spirée Ulmaire		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Lilas d'Espagne, Sainfoin d'Espagne, Rue de chèvre		AC	Eurynaturalisé				Avérées implantées	2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Galium palustre</i> (Groupe)	Gaillet des marais (Groupe)		.	indigène					2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Galium palustre</i> L., 1753	Gaillet des marais		C	Indigène		LC			2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît		CCC	Indigène		LC			2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre		CCC	Indigène		LC			2001	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmb., 1919	Glycérie aquatique, Glycérie très élevée		AR	Indigène		LC			2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Hippuris vulgaris</i> L., 1753	Pesse, Pesse d'eau, Hippuris commun	x	RRR	Indigène		EN	x		2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Hirschfeldia incana</i> (L.) Lagr.-Foss., 1847	Hirschfeldie grisâtre, Roquette bâtarde		R	Eurynaturalisé					2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L., 1753	Hydrocharis morène, Morène, Petit nénuphar, Hydrocharide		RR	Indigène		EN	x		2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Hypericum tetrapterum</i> Fr., 1823	Millepertuis à quatre ailes, Millepertuis à quatre angles		C	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Inula conyza</i> DC., 1836	Inule conyze, Inule squarreuse		C	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Inula helenium</i> L., 1753	Inule aunée, Grande aunée, Inule Hélénie	x	RRR	Sténonaturalisé					2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux acore, Iris des marais		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de Roquette		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants		C	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds		CC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré		C	Indigène		LC			2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars, Jonc diffus		CCC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariote, Escarole		CCC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Gesse à larges feuilles, Pois vivace		C	Eurynaturalisé					2013	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Lathyrus tuberosus</i> L., 1753	Macusson, Gland-de-terre		AC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Lemna minor</i> L., 1753	Petite lentille d'eau		CC	Indigène		LC			2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC., 1838	Marguerite		CCC?	Sténonaturalisé					2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	Linaire commune		CCC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>corniculatus</i> L., 1753	Sabot-de-la-mariée		CCC	Indigène					2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Lotus maritimus</i> L., 1753	Lotier maritime, Lotier à gousse carrée, Tétragonolobe maritime		R	Indigène		LC	x		2013	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotus des marais, Lotier des marais		C	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet, 1987	Ludwigie à grandes fleurs, Jussie à grandes fleurs	x	RRR	Sténonaturalisé				Avérées émergentes	2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycophe d'Europe, Chanvre d'eau		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Lysimachia arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Fausse Morgeline		CCC	Indigène					2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Malva alcea</i> L., 1753	Mauve alcée		AR	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée		C	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Matricaria chamomilla</i> L., 1753	Matricaire Camomille		CC	Indigène		LC			2003	Filoche Sébastien(CBNBP)
<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire fausse-camomille, Matricaire discoïde		CCC	Eurynaturalisé					2003	Pauvert Samuel (Biotope)

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée		CC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélilot blanc		C	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs		C	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Mentha suaveolens</i> subsp. <i>suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes		CC	Indigène					2001	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Menyanthes trifoliata</i> L., 1753	Trèfle d'eau, Ményanthe	x	RR	Indigène		VU	x		2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette		CCC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Miscanthus sinensis</i> Andersson, 1855	Roseau chinois, Eulalia	x	.	Planté/cultivé					2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Myosotis laxa</i> subsp. <i>cespitosa</i> (Schultz) Hyl. ex Nordh., 1940	Myosotis cespiteux, Myosotis gazonnant		R	Indigène					2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Myosotis scorpioides</i> L., 1753	Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion		C	Indigène		LC			2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Myriophyllum spicatum</i> L., 1753	Myriophylle à épis		AC	Indigène		LC			2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm., 1809	Nénuphar jaune, Nénufar jaune	x	AC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Nymphaea alba</i> L., 1753	Nénuphar blanc, Lys des étangs	x	R	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Nymphoides peltata</i> (S.G.Gmel.) Kuntze, 1891	Limnanthème faux-nénuphar, Faux nénuphar, Petit nénuphar pelté	x	NRR	Indigène		CR			2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop., 1772	Sainfoin, Esparcette, Sainfoin à feuilles de Vesce		AR	Eurynaturalisé					2004	Perriat Fabrice(CBNBP)

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Orobanche picridis</i> F.W.Schultz, 1830	Orobanche de la picride, Orobanche du Picris		C	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Oxybasis rubra</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Ansérine rouge		AR	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot		CCC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé, Pastinaciel		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Persicaria amphibia</i> (L.) Gray, 1821	Persicaire flottante		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Persicaria hydropiper</i> (L.) Spach, 1841	Renouée Poivre d'eau		C	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée		C	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée Persicaire		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Phalaris arundinacea</i> subsp. <i>arundinacea</i> L., 1753	Fromenteau		CC	Indigène					2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseeux		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures		CCC	Indigène		LC			2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Plantago major</i> subsp. <i>major</i> L., 1753	Plantain à bouquet		CCC	Indigène					2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Plantago major</i> subsp. <i>pleiosperma</i> Pilg., 1937	Plantain intermédiaire		AC	Indigène					2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Polygonum aviculare</i> subsp. <i>aviculare</i> L., 1753	Renouée Traînasse		CCC?	Indigène					2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke, 1856	Potentille faux fraisier, Potentille stérile		CC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre		CCC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de céleri		C	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Reseda lutea</i> subsp. <i>lutea</i> L., 1753	Réséda jaune, Réséda bâtard		CC	Indigène					2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Reseda luteola</i> L., 1753	Réséda jaunâtre, Réséda des teinturiers, Mignonette jaunâtre		C	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe amphibie		C	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe faux-cresson, Cresson des marais		AR	Indigène		LC			2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Rorippa sylvestris</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe des forêts, Roripe des bois		AR	Indigène		LC			2003	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Rosa</i> subsect. <i>caninae</i> (Groupe)			.	Indigène					2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue		CCC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Rubus fruticosus</i> agg. (Groupe)	Ronce commune (Groupe)		.	Indigène					2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée, Oseille agglomérée		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Rumex crispus</i> var. <i>crispus</i> L., 1753	Oseille crépue		CCC	Indigène					2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Rumex hydrolapathum</i> Huds., 1778	Patience d'eau, Grande Parelle		AR	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtus, Patience sauvage		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Sagina procumbens</i> L., 1753	Sagine couchée		C	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Sagittaria sagittifolia</i> L., 1753	Sagittaire à feuilles en cœur, Flèche-d'eau	x	AR	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc, Saule commun		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Salix atrocinerea</i> Brot., 1804	Saule à feuilles d'Olivier		AC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres		CCC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Sureau yèble, Herbe à l'aveugle		CC	Indigène		LC			2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir, Sampéchier		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Schedonorus arundinaceus</i> subsp. <i>arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau		CCC	Indigène					2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Schedonorus pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Fétuque des prés		AC	Indigène					2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla, 1888	Jonc des chaisiers, Jonc-des-tonneliers	x	AC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	Scrophulaire noueuse		CC	Indigène		LC			2001	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Silene latifolia</i> subsp. <i>alba</i> (Mill.) Greuter & Burdet, 1982	Compagnon blanc, Silène des prés		.	Sans objet					2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Douce amère, Bronde		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire		CCC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Solidage du Canada, Gerbe-d'or		C	Eurynaturalisé				Avérées implantées	2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant		CCC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Sparganium erectum</i> L., 1753	Rubaniér dressé, Ruban-d'eau	x	C	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Spartina pectinata</i> Bosc ex Link, 1820			.	Planté/cultivé					2013	Lehane Fiona(CBNBP)

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Stachys palustris</i> L., 1753	Épiaire des marais, Ortie bourbière		AC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Stuckenia pectinata</i> (L.) Börner, 1912	Potamot de Suisse		AC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	Succise des prés, Herbe du Diable		AC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Symphytotrichum</i> Nees, 1832	Asters américains (Genre)								2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Symphytum officinale</i> subsp. <i>officinale</i> L., 1753	Grande consoude		CC	Indigène					2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune, Sent-bon		CC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs		C	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Torilis japonica</i> subsp. <i>japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilis du Japon		CCC	Indigène					2001	Filoché Sébastien(CBNBP)
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés		CCC	Indigène		LC			2003	Pauvert Samuel (Biotope)
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin		CC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Typha angustifolia</i> L., 1753	Massette à feuilles étroites	x	AC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles		CC	Indigène		LC			2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie		CCC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Utricularia australis</i> R.Br., 1810	Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire		AR	Indigène	PR	LC	x		2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)

Annexe 3. Liste des taxons inventoriés dans le marais du Sausset depuis 1995 (en gras figurent les espèces nouvellement observées en 2020.)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Plantation	Rareté régionale	Indigénat	Prot. rég.	UICN Rég.	Dét. ZNIEFF	EEE	Date	Observateur
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L., 1753	Mouron aquatique, Mouron d'eau		AC	Indigène		LC			2012	Lehane Fiona(CBNBP)
<i>Veronica beccabunga</i> subsp. <i>beccabunga</i> L., 1753	Véronique des ruisseaux		C	Indigène					2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Veronica catenata</i> Pennell, 1921	Véronique aquatique		RR	Indigène		DD			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne mancienne		CC	Indigène		LC			2004	Perriat Fabrice(CBNBP)
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca, Jarosse		CC	Indigène		LC			2020	Le Rallic-Maho Oona, Vallet Jeanne (CBNBP)
<i>Vicia sativa</i> subsp. <i>sativa</i> L., 1753	Poisette		.	Sans objet					2004	Perriat Fabrice(CBNBP)



Pour en savoir plus :
<http://www.cbnbp.mnhn.fr>



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

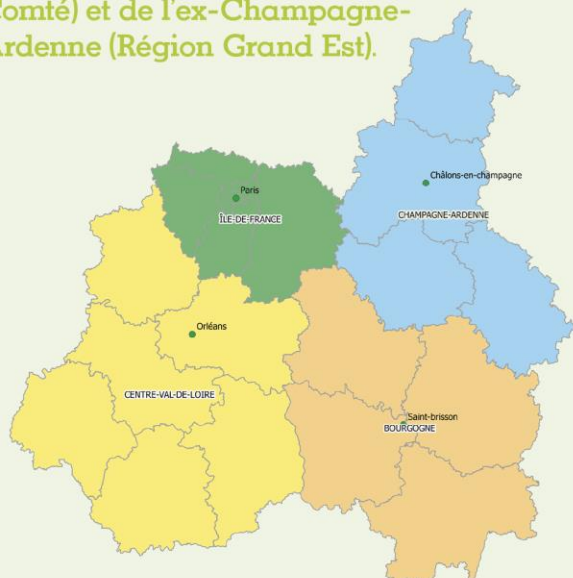
4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Sa labellisation

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).



Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
61, rue Buffon - CP53
75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 35 54
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 60
E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr

Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 31
E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux
30, Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 65 28 24
E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet
61, rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin
Tél. : 01 40 79 56 25
philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie

Responsable : Gaël Causse
Tél. : 03 86 78 79 61
gael.causse@mnhn.fr

Pôle Système d'information

Responsable : Cyril Tabut
Tél. : 01 40 79 80 99
cyril.tabut@mnhn.fr